

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 25 (1840)

Vereinsnachrichten: Revue de la Société

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C.

REVUE DE LA SOCIÉTÉ.

Le Président actuel a cru devoir renvoyer ici cette revue que ses devanciers ont ordinairement fait entrer dans le discours d'ouverture. C'est encore une liberté qu'il a prise, afin de pouvoir donner plus de développement à une matière qui mérite une sérieuse attention, non seulement de la part de ceux qui sont appelés à présider passagèrement la Société, mais encore de tous les membres qui s'intéressent à sa prospérité et aux bons résultats qu'elle doit produire dans la commune patrie.

Voici d'abord le nombre actuel des Sociétaires dans chaque canton :

Appenzell	4	Schaffouse	13
Argovie	55	Schwitz	2
Bâle (ville)	43	Soleure	26
Berne	92	Tessin	15
Fribourg	50	Thurgovie	6
Genève	84	Unterwald	1
Glaris	7	Uri	5
Grisons	20	Valais	19
Lucerne	18	Vaud	84
Neuchâtel	57	Zug	2
St. Gall	32	Zurich	79

Quelle frappante disparité entre ces nombres ! Toutefois on comprend que les cantons ne peuvent fournir des Sociétaires qu'en proportion de leur population ; mais Unterwald, Zug, Schwitz, etc., sont-ils donc si peu étendus, ou si dé-

pourvus d'hommes qui puissent répandre chez eux la connaissance de la nature, et de tout ce qui s'y rattache? Sans contredit il n'en est pas ainsi. S'il s'y trouve des préjugés contre l'étude des sciences naturelles, la Société, en se faisant connaître, pourra les dissiper là comme ailleurs; le moyen c'est de faire lire ses actes. S'ils ne sont pas en toutes choses à la portée de chacun, ils annoncent assez clairement qu'elle respecte tout ce qui est sacré, et qu'elle s'occupe sérieusement de tout ce qui peut être avantageux à la Suisse en général et à toutes ses parties. En ceci c'est sur MM. les médecins, les ecclésiastiques et les magistrats que nous devons jeter les yeux. En les gagnant petit à petit, leurs cantons apporteront aussi une offrande sur l'autel de la patrie, tout comme ils en retireront leur profit. Il est fâcheux à cet égard, que la session ait eu lieu cette année dans un canton qui parle la langue française, bien que plusieurs de ses habitants aient aussi eu l'occasion de s'édifier.

Nous avons compté les Sociétaires, mais il y a encore un autre calcul à faire. Celui-ci porte sur les objets de leurs études, et il s'agira de voir si toutes les parties théoriques et pratiques des sciences naturelles sont cultivées, et si elles le sont d'après leur importance relative.

Pour cela nous avons besoin d'une classification, que nous allons faire. Il est vrai qu'il en existe déjà une dans nos six sections, mais elle n'est pas assez détaillée pour l'usage que nous devons en faire ici; car il s'agit d'entrer dans les spécialités. D'ailleurs quelques objets sont venus successivement s'attacher d'eux-mêmes au plan primitif, soit comme moyens, soit comme résultats des parties qui se cultivaient au sein de la Société. C'est un développement qu'elle a pris. Peut-être n'a-t-elle pas encore fini sa crue.

Plusieurs membres embrassent dans leurs études plus d'une partie de la tâche générale, et c'est tout particulièrement le cas chez MM. les médecins et les professeurs; car la

plupart cultivent à côté de la science de leur état quelque autre branche de la nature. Le goût décide du choix, et ils trouvent un délassément bien mérité. Nous le souhaitons aussi aux ecclésiastiques et aux magistrats au milieu de leurs graves fonctions. Or de la réunion de plusieurs objets dans la même personne, il résulte que, si l'on voulait additionner les sommaires qui vont suivre, ce nombre dépasserait de beaucoup le chiffre des Sociétaires; mais personne, sans doute, ne s'y méprendra.

Nous nommerons d'abord l'objet général ou spécial auquel les Sociétaires donnent leurs soins; puis nous indiquerons combien il s'en trouve dans tel ou tel autre canton, et nous finirons par en présenter le total.

Histoire naturelle générale.

Appenzell 1. Argovie 6. Bâle 2. Berne 2. Genève 2. Glaris 1. Lucerne 2. St. Gall 4. Soleure 3. Thurgovie 1. Valais 1. Vaud 1. Zurich 9. — *Total* 35.

Astronomie.

Argovie 1. Genève 3. Vaud 1. — *Total* 5.

Minéralogie.

Argovie 1. Berne 6. Fribourg 1. Genève 6. St. Gall 2. Schaffouse 1. Soleure 3. Valais 1. Vaud 2. Zurich 5. — *Total* 28.

Géologie et Géognosie.

Bâle 1. Berne 3. Fribourg 3. Genève 1. Grisons 4. Neuchâtel 5. Soleure 1. Thurgovie 1. Uri 1. Vaud 2. Zurich 2. — *Total* 24.

Botanique.

Appenzell 1. Argovie 8. Bâle 7. Berne 15. Fribourg 7. Genève 12. Glaris 1. Grisons 3. Lucerne 1. Neuchâtel 7. St. Gall 5. Soleure 1. Vaud 23. Valais 3. Zug 1. Zurich 5. — *Total* 100.

Art forestier.

Argovie 2. Berne 5. Neuchâtel 1. Vaud 3. Zurich 1. —
Total 12.

Agriculture.

Argovie 1. Berne 4. Fribourg 8. Genève 24. Grisons 1.
 Lucerne 4. St. Gall 3. Soleure 2. Tessin 3. Valais 5.
 Vaud 7. Zurich 2. — *Total* 61.

Entomologie.

Argovie 3. Bâle 2. Berne 6. Genève 4. Grisons 2. Neu-
 châtel 5. St. Gall 2. Valais 2. Vaud 6. Zurich 4. — *Total* 26.

Ornithologie.

Argovie 3. Berne 1. Fribourg 1. Genève 1. Grisons 2.
 Neuchâtel 1. St. Gall 1. Uri 1. Vaud 1. Zurich 1. — *Total* 13.

Conchologie.

Argovie 1. Fribourg 1. Neuchâtel 1. St. Gall 2. Vaud 1.
 — *Total* 6.

Zoologie générale.

Bâle 4. Berne 1. Genève 2. Glaris 1. Grisons 1. Neu-
 châtel 8. Thurgovie 1. Vaud 2. Zurich 2. — *Total* 22.

Zootomie.

Bâle 3. Genève 1. — *Total* 4.

Art vétérinaire.

Argovie 1. Bâle 1. Berne 1. Genève 1. Lucerne 1. Vaud 2.
 — *Total* 7.

Chimie.

Argovie 11. Bâle 6. Berne 9. Fribourg 8. Genève 9.
 Neuchâtel 8. St. Gall 2. Schaffhouse 1. Soleure 4. Vaud 8.
 Zurich 14 — *Total* 80.

Physique.

Argovie 3. Bâle 5. Berne 4. Fribourg 2. Genève 8. Gri-
 sons 1. Lucerne 1. Neuchâtel 2. Schaffouse 2. Soleure 2.
 Tessin 3. Valais 1. Vaud 4. Zurich 11. — *Total* 50.

Météorologie.

Berne 2. Lucerne 1. St. Gall 1. Soleure 1. Valais 1.
 Vaud 1. Zurich 2. — *Total* 9.

Médecine.

Appenzell 1. Argovie 15. Bâle 16. Berne 31. Fribourg 18.
Genève 8. Glaris 4. Grisons 3. Lucerne 10. Neuchâtel 8.
St. Gall 11. Schaffouse 4. Schwitz 1. Soleure 6. Tessin 4.
Thurgovie 1. Uri 2. Valais 6. Vaud 18. Zug 1. Zurich 22.
— *Total* 190.

Chirurgie.

Berne 1. Fribourg 3. Genève 3. Vaud 3. — *Total* 10.

Anatomie.

Bâle 1. Berne 4. Genève 5. Zurich 1. — *Total* 11.

Physiologie.

Bâle 2. Berne 2. Genève 1. — *Total* 5.

Mathématiques.

Argovie 6. Bâle 3. Berne 3. St. Gall 3. Lucerne 1. Neu-
châtel 7. Schaffouse 1. Soleure 4. Tessin 1. Thurgovie 1.
Unterwald 1. Uri 2. Valais 1. Vaud 2. Zurich 8. — *Total* 44.

Arpentage, Topographie, Génie.

Berne 2. Fribourg 1. Genève 2. Neuchâtel 1. Soleure 1.
Valais 1. Vaud 3. Zurich 1. — *Total* 12.

Technologie.

Argovie 1. Bâle 3. Berne 1. Fribourg 1. Genève 2. Gri-
sons 1. Lucerne 1. Schaffouse 2. Soleure 3. Zurich 2. —
Total 17.

Statistique ou Économie publique.

Appenzell 1. Argovie 1. Fribourg 5. Genève 1. Neuchâ-
tel 4. Soleure 2. Tessin 4. Zurich 1. — *Total* 19.

Cette classification des Sociétaires est rédigée sur notre der-
nier catalogue et les additions qui ont été faites à Berne et à
Fribourg, par la réception de nouveaux membres. Elle est
très-certainement bien incomplète sous le rapport que nous

avons ici en vue. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir les comptes rendus des sections cantonales, des commissions, etc.; car on y voit figurer des hommes dans des parties qui, faute d'indications dans nos listes, paraissent leur être étrangères. Sans doute que le nouveau catalogue remplira ces lacunes, et que les rédacteurs auront soin d'annoncer tout ce que l'on peut désirer à cet égard. Par la revue que nous allons entreprendre, nous ne pensons pas satisfaire une oiseuse curiosité; nous avons quelque chose de mieux en vue, les nobles intérêts de la Société des sciences naturelles qui se fondent dans ceux de notre chère patrie.

Si dans les observations qui vont suivre, j'insiste sur l'*utilité pratique* de nos études et sur leur *nationalité*, c'est que je crois que nous devons rester fidèles à notre institution. Voici l'article premier de nos statuts : « La Société a pour but l'avancement de l'étude de l'histoire naturelle en général et *en particulier de celle de la Suisse*, sa propagation et sa direction vers ce qui peut être *véritablement utile à la patrie*. » En jetant un coup d'œil sur son diplôme, chacun de nous y retrouvera ce même but exprimé en ces termes : *SOCIETAS NATURÆ SCRUTATORUM HELVETORUM scientiam dulcissimam fovere perinde ac patriæ almæ commodæ promovere cupiens, Sociorum suffragiis, virum illustrem sodalem sibi optat, legit et his ipsis litteris publice vult esse declaratum.*

Nos fondateurs savaient bien qu'il n'y a pas de bons résultats à espérer pour la pratique sans une bonne théorie; mais d'accord avec la sagesse, ils pensaient que la théorie doit être calculée sur la pratique, comme le voulait Socrate. Ils avaient les intérêts matériels de la Suisse devant les yeux, mais ils comptaient aussi pour beaucoup le noble plaisir (*scientiam dulcissimam*) qu'éprouve tout homme bien né à étendre ses connaissances dans le domaine inépuisable de la nature et à les communiquer à ses semblables, pour leur

faire partager cette jouissance éminemment humaine. C'est aussi là quelque chose de véritablement utile à la patrie.

D'un autre côté nos vénérables fondateurs n'ont point voulu renfermer nos études dans les bornes étroites de notre Suisse, comme si la nature s'y trouvait circonscrite tout entière. Elle s'y montre sans doute, riche, belle, grande; mais seulement en partie, et pour bien saisir cette partie et l'apprécier dignement, il faut de toute nécessité la comparer avec les autres et voir d'embrasser le tout, autant que la faible intelligence humaine le permet. Cependant tout en promenant nos pensées sur le globe et même dans le ciel étoilé, nous ne devons pas nous expatrier; mais fidèles d'esprit comme de cœur au sol sur lequel la Providence a placé nos berceaux, nous devons rapporter nos études au pays natal pour les mettre à son profit. C'est la nature en Suisse qui est *particulièrement* assignée à nos études par nos statuts constitutifs, et il s'agit de prouver par le fait que nous sommes réellement la Société HELVÉTIQUE des sciences naturelles. Ce sera là le plus sûr moyen d'exciter partout de la sympathie autour de nous, d'acquérir du crédit chez nos diverses populations pour pouvoir leur faire du bien.

Je vais maintenant indiquer quelques-unes des réflexions qui me sont venues à l'esprit en parcourant la classification ci-dessus.

1. Je commence par le dernier objet, par la STATISTIQUE ou l'Économie publique. On la voit paraître chez nous pour la première fois avec le nom de M. J.-Gaspar Zellwèger en 1820, et plus tard, en 1823, avec celui de M. le Bourguemâître Herzog à Aarau. C'est là un nouveau développement qu'a pris la tâche de la Société, ou, pour mieux dire, une récapitulation pratique de son travail; car les hommes qui se vouent au service de l'État peuvent bien se passer de spécialités, mais ils ont besoin d'être initiés aux grands ré-

sultats de toutes les parties, pour autant qu'elles entrent dans l'administration publique.

2. Les MATHÉMATIQUES, dont la plupart des sciences naturelles ont besoin, sont aussi un objet récent parmi ceux que la Société cultive sous leur propre nom. L'arpentage, la topographie, le génie en sont une application directe aux usages de la vie, et il est à désirer que ces parties fassent des recrues. Les mathématiques pures n'entrent dans la tâche de la Société qu'en qualité de moyen. Elles peuvent avoir de l'attrait pour certains esprits, mais à en juger par moi-même, elles en acquèrent de plus en plus à mesure qu'elles sont ramenées vers l'utilité qu'elles présentent à l'astronomie, à la physique, aux arts, etc.

3. Partant de l'utilité de nos études, je trouve la GÉOLOGIE et la GÉOGNOSIE trop maigrement fournies dans la classification précédente. Il ne s'agit pas de nous trouver de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, mais avant tout du fer, du sel et de la houille qui nous font faute et qui sûrement ne manquent pas dans nos montagnes, encore presque généralement inexplorées. Nous avons aussi abondance de pétrifications chez nous, et nous devons, ce me semble, avoir une curiosité toute particulière de recueillir dans notre propre pays ces documens des antiques révolutions terrestres.

4. Entre les membres qui cultivent la BOTANIQUE et ceux qui professent l'ART FORESTIER, il y a une trop grande disproportion, puisqu'on en compte 100 d'un côté, et de l'autre seulement 12. De là résulte que ces derniers trouvent rarement un point de réunion, même dans les assemblées générales de la Société. Cependant si leur tâche a toujours été d'une grande importance, elle le devient de plus en plus, depuis que la hache meurtrière ruine nos forêts dans les montagnes, qu'elle nous prépare une disette de bois, et qu'elle menace de multiplier les malheurs que nous venons de déplorer dans notre dernière assemblée.

5. Le soin des forêts fait partie de l'AGRICULTURE, comme celle-ci appartient aux sciences naturelles. Or si nous ajoutons aux 61 sociétaires qui sont portés comme agriculteurs dans nos registres, les 12 qui professent l'art forestier, nous aurons un total de 73 membres. Avec ce nombre, dispersé toutefois dans nos cantons appelés de la plaine, il sera toujours possible de former, au moins dans le lieu de la réunion annuelle, une section particulière, s'occupant du premier des arts, puisque c'est celui qui nourrit tous les autres. C'était l'intention de nos fondateurs, et aux statuts (p. 20 et 21), sont venus se joindre des réglemens, celui de Zurich, 1827, puis de Lausanne en 1828.

Il est fâcheux de voir que des intentions si utiles à la patrie et si fortement prononcées n'aient pas eu un meilleur succès. La culture des terres et l'économie rurale sont-elles donc arrivées au terme de la perfection? N'y a-t-il plus de terres incultes en Suisse? Tire-t-on de nos régions montagneuses tout le parti possible pour fournir aux besoins d'une population incessamment croissante, et pour porter du remède à la mendicité qui nous désole et qui nous déshonore en divers lieux? Il faudra aussi penser sérieusement à l'assainissement de beaucoup de localités qui n'alimenteraient plus le déplorable crétinisme, si l'on suivait le bel exemple qui nous a été donné au village valaisan de *la Battiaz* (p. 58). Voilà encore un beau et vaste sujet pour nos agriculteurs. Ils ne sauraient manquer d'occupation chez nous.

6. La ZOOLOGIE compte parmi nous un grand nombre d'amateurs, car si vous réunissez les spécialités à leur souche commune, vous obtiendrez le nombre 70, y compris la ZOOTOMIE et la PHYSIOLOGIE ANIMALE que nous trouvons à Bâle et à Genève. Parmi les spécialités de cette intéressante partie, nous regrettons l'absence de l'Ichtiologie. Un autre sujet de regret, c'est que nous ne voyons parmi nous que 7 médecins VÉTÉRINAIRES, tandis que nous voudrions en voir

beaucoup; afin que cette partie, si nécessaire dans un pays de bétail, fût mise en contact avec la science et s'élevât de plus en plus au-dessus de l'aveugle empirisme, auquel elle est pour l'ordinaire si tristement livrée !

7. La CHIMIE est en grande faveur dans la Société, puisqu'elle compte en son particulier 80 membres. S'il est intéressant d'apprendre d'elle quels sont enfin les élémens primitifs dont se compose le monde visible, elle travaille à la fois au profit de la physique, de la médecine, des arts et de l'agriculture. Qu'elle se garde néanmoins de précipiter ses décisions et de mettre peut-être trop de confiance dans des procédés très-complicés et très-déliés, qui quelquefois peut-être demanderaient avant tout à être justifiés devant une sévère critique, et dont les résultats ne sont pas les mêmes entre les mains de tous les hommes de l'art. La session de 1840 nous en a donné la preuve.

8. La PHYSIQUE embrassait naguère, comme le dit son étymologie, l'étude *raisonnée* de *toute* la nature, après que l'histoire naturelle en avait fait la simple description. La médecine même formait jadis une partie de la physique, et de là vient qu'en certains lieux les médecins sont encore titrés de physiciens. Aujourd'hui la physique, laissant de côté plusieurs spécialités, s'est renfermée partout dans des bornes beaucoup plus étroites, mais qui sont bien différemment tracées.

Sur 80 chimistes la Société ne compte que 50 physiciens. La raison en est claire; le public a besoin de beaucoup de pharmaciens, et ceux-ci ont besoin, par état, d'être au moins initiés à la chimie. La physique en elle-même n'offre aucune semblable perspective, bien qu'elle s'enseigne dans toutes nos institutions scientifiques. Elle n'y figure qu'en qualité d'étude préparatoire que l'étudiant quitte bientôt. Cependant si elle est traitée avec intelligence et amour, elle se fait des amis pour la vie. Puissent-ils se multiplier et se réunir à nous en plus grand nombre! la Société ne pourra qu'y gagner beaucoup.

9. L'ASTRONOMIE et la MÉTÉOROLOGIE sont des spécialités que la physique ébauche encore de nos jours. La première ne compte dans la Société que 5 amateurs, tandis que l'autre nous en fournit 9. C'est, je pense, parce que la météorologie ne demande pas un appareil coûteux, et que l'astronomie moderne, si elle peut se passer d'un observatoire, exige néanmoins des instrumens qui sont chers. Rendons justice aux anciens; ils n'avaient point de télescopes, et ce sont eux pourtant qui ont fondé notre astronomie.

10. Je viens à la MÉDECINE. Cette partie nous fournit 190 membres; heureusement pour elle et pour nous. Pour elle, parce que les médecins trouvent dans les assemblées annuelles et le plus souvent dans leurs chefs-lieux, des points de réunion où ils peuvent s'instruire de plus en plus dans un art noble, à la vérité, mais difficile et périlleux. Heureusement aussi pour la société; car il y a des médecins partout, et c'est principalement par leur intervention qu'elle pourra s'étendre davantage, acquérir des renseignemens de toute part pour ses études et étendre sa bienfaisante influence sur les contrées de la patrie qui en ont le plus grand besoin. Nous comptons tout particulièrement sur leurs bons offices pour les statistiques cantonales du crétinisme, et tout autant pour l'exécution des mesures qui seront jugées convenables au soulagement, si ce n'est à l'extirpation de cette plaie nationale.

Nous laisserons à d'autres le soin de leur dire que la médecine, pour faire tout le bien qui est dans ses vues, sans doute, comme dans son devoir, ne doit pas s'en tenir aux généralités de l'art, ou bien transporter les malades en Suède ou en Espagne; mais que songeant qu'elle est en Suisse, elle doit de mieux en mieux s'y acclimater. Quant à nous, messieurs les médecins voudront bien nous permettre de leur rappeler que la médecine doit s'associer la philosophie pour pouvoir guérir le corps par l'ame, comme

l'ame par le corps. Si d'un côté la médecine est comme le foyer des sciences naturelles, elle doit de l'autre s'élever au-dessus d'elles en devenant *médecine psychique*. Voilà sa gloire et sa croix d'honneur.

11. Le petit nombre de membres qui se sont inscrits pour l'ANATOMIE et la PHYSIOLOGIE ne me fait pas ombrage. Je comprends que ces objets, comme spécialités détaillées, ne peuvent se rencontrer que rarement en Suisse; mais il suffira à la Société que les savans qui s'en occupent veuillent bien, de temps à autre, ramener l'attention de nos 190 médecins sur des choses qu'ils ont tous étudiées avant de prendre les grades, mais peut-être un peu légèrement et toujours sans pouvoir les saisir, les apprécier et les utiliser comme dans un âge plus avancé.

12. A côté de 190 médecins nos registres n'annoncent que 10 CHIRURGIENS. Il y a là une fâcheuse disproportion qui n'existe pas à ce point entre les cas qui se présentent dans la pratique pour la médecine et pour la chirurgie. Je désire donc bien ardemment de voir s'augmenter chez nous le nombre des chirurgiens, afin que les bonnes idées et les bonnes pratiques gagnent dans notre pays, par l'influence des hommes habiles que nous avons dans notre sein. Ou bien est-ce que la chirurgie a cessé, dans toute l'étendue de la Suisse, d'être un métier semblable à celui des barbiers de village?

13. La TECHNOLOGIE est mieux représentée dans l'ensemble de la Société, puisqu'elle y compte 17 membres qui s'y intéressent spécialement. Elle trouve d'ailleurs beaucoup de ressources parmi ceux d'entre nous qui appliquent la chimie et la physique aux arts. Sous ce rapport notre dernière session nous a fait voir combien il est utile de rapprocher dans notre sein la théorie de la pratique et la pratique de la théorie, pour qu'elles s'aident et s'enrichissent mutuellement. Si M le Professeur De la Rive a fait connaître

un nouveau et meilleur procédé pour la dorure, son compatriote, M. Gilles, a offert aux scrutateurs de la nature le moyen d'y faire de nouvelles découvertes (p. 111). Je viens d'exprimer le désir de voir parmi nous un plus grand nombre de chirurgiens, et comment n'ambitionnerais-je pas d'y trouver aussi beaucoup plus d'artistes ! Je n'exprime en cela que les vues de nos fondateurs, consacrées par nos statuts. Aurais-je besoin d'ajouter qu'en recrutant des artistes, la Société se popularisera de plus en plus et étendra son utile influence partout ?

Notre classification des membres de la Société, d'après les objets, fournira une ample matière à des réflexions d'un autre genre. On verra, p. ex., au premier coup d'œil, combien il importe à un canton que dans son chef-lieu il se trouve un foyer pour les sciences naturelles et les arts. Je ne nommerai que Genève et Bâle; Genève qui ne sert de centre qu'à une petite étendue de pays, et Bâle qui, hélas ! est devenue solitaire de nos jours. Mais qu'elle se console, les sciences n'ont pas plus de limites que l'humanité; elles sont cosmopolites. Il y a bien d'autres observations à faire sur le tableau précédent; mais je n'anticiperai point sur celles qui viendront se présenter à la pensée de mes honorables collègues. Je ne dirai plus que deux mots sur l'ensemble de la Société.

Il est d'abord de son devoir de chercher à s'étendre jusque dans les localités les plus reculées de la Suisse, soit pour connaître comment la nature s'y montre dans ses inépuisables variétés, soit encore pour tendre partout une main secourable. Elle doit donc s'appliquer à faire des recrues où elle ne compte que 1, 2, 3 ou 4 membres. C'est de préférence parmi les médecins, puis parmi les ecclésiastiques qu'elle les trouvera, et il faut les mettre à leur aise en

plaçant entre leurs mains les statuts et les actes de la Société, pour la faire connaître autour d'eux, pour dissiper les préventions qui se rattachent facilement aux associations inconnues, et pour disposer les populations à écouter les bons conseils qu'on pense leur donner.

Plusieurs sections cantonales ont eu le bon esprit de s'agréger des correspondans dans le canton. Elles ont voulu par là obtenir ou donner des renseignemens utiles. Elles ont aussi eu la louable intention de préparer pour l'avenir de nouveaux sociétaires. C'est une extension donnée à nos statuts pour la lettre qu'ils expriment, mais non pas pour l'esprit qui les anime. Notre nouveau catalogue ferait-il bien mal de signaler aussi les noms de ces correspondans?

